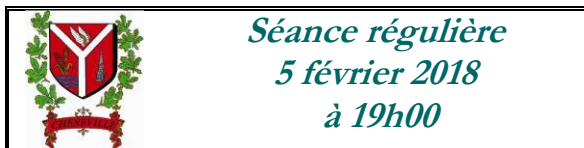


MUNICIPALITÉ DE CHÉNÉVILLE



Cette séance régulière, tenue le 5 février 2018, à 19 h, est présidée par le maire, monsieur Gilles Tremblay, en présence des conseillers suivants: madame Nicole Proulx Viens, monsieur Maxime Proulx Cadieux, madame Sylvie Potvin et monsieur Yves Laurendeau.

Absences motivées : monsieur Gaétan Labelle et monsieur Normand Bois

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Suzanne Prévost, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gilles Tremblay constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h devant 4 personnes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROCÈS-VERBAL

2018-02-031

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-02-032

Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 janvier 2018

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 8 janvier 2018;

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville adopte le procès-verbal ci-haut mentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PAROLE AUX PORTEURS DE DOSSIERS

4. RAPPORT DU DÉPARTEMENT D'URBANISME

Le rapport en urbanisme et la liste des permis ont été déposés pour le mois de janvier 2018.

5. DOSSIERS À TRAITER

5.1. 2018-02-033

Journée des bibliothèques 2018

ATTENDU QUE nous avons reçu une invitation à participer à la Journée des bibliothèques dans le cadre du Salon du livre de l'Outaouais le 2 mars prochain;

ATTENDU QUE les frais d'inscription sont de 22.00 \$ par personne, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la participation de madame Madeleine Tremblay, responsable de la bibliothèque et de madame Nicole Proulx Viens, conseillère représentante auprès du Réseau Biblio-Outaouais à la Journée des bibliothèques 2018;

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise les frais d'inscription pour un montant de 50.60\$ taxes incluses ainsi que les frais de déplacements;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 02-70230-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. 2018-02-034

Dépôt des rapports DGE-1038 - Liste des donateurs et rapport de dépenses– Élection 2017

ATTENDU QUE nous devons acheminer au Directeur général des élections les copies originales de tous les rapports DGE-1038 produits par les candidats à l'élection 2017 avant le 1er mars 2018;

ATTENDU QUE la directrice générale, madame Suzanne Prévost dépose au conseil la liste de ces rapports dûment remplis;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la liste des rapports DGE-1038 portant sur la liste des donateurs et rapport de dépenses pour l'élection municipale 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. 2018-02-035

Radiation de la facture #1258 – Créances douteuses

ATTENDU QUE la facture #1258 pour la location de la salle Danny-Legault du Centre St-Félix-de-Valois demeure impayée depuis son émission le 26 novembre 2015;

ATTENDU QUE malgré l'intervention d'une agence de recouvrement, il n'y a aucun moyen de récupérer le solde de cette facture, soit 250.00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la radiation du solde de la facture #1258.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.4. 2018-02-036

Radiation de soldes de comptes en souffrance

ATTENDU QUE la directrice générale a soumis une liste de créances jugées irrécouvrables, et ce malgré l'application des mesures de recouvrement;

ATTENDU QU' il s'agit de créances provenant de taxes de terrains vacants, incluant des intérêts, qui sont dues depuis plus de 3 ans et qui ne sont pas payées;

ATTENDU QUE ces taxes sont prescrites et qu'il y a lieu de les radier des comptes à recevoir;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la radiation du solde des comptes établis selon la liste présentée par la directrice générale au montant de 3 435.80 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5. 2018-02-037

Autorisation pour affichage appel d'offres – Travaux sur la montée Vinoy

ATTENDU QUE une demande d'aide financière a été déposée auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) dans le cadre du Programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet redressement des infrastructures routières locales pour des travaux sur la montée Vinoy ouest;

ATTENDU QUE nous avons reçu un accord de principe du MTMDET pour ce dossier et le processus menant au choix du prestataire de services doit être amorcé;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel d'offres pour les travaux des chemins visés par la demande, madame Suzanne Prévost, directrice générale doit être autorisée à afficher l'avis sur SE@O ainsi que dans le journal Constructo;

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale, madame Suzanne Prévost, à publier l'avis d'appel d'offres sur SEAO ainsi que dans le journal Constructo pour les travaux sur la montée Vinoy ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.6. 2018-02-038
Offre de services Asisto – Correction plans et devis travaux rue Pilon phase 2**

ATTENDU QUE la firme Asisto Inc. a déposé une offre de service pour l'accompagnement dans ces travaux, comprenant entre autres la correction des documents de soumission, la gestion des questions durant l'appel d'offres, l'analyse technique des soumissions et des recommandations pour l'octroi du contrat, la surveillance des travaux, avec des rapports photographiques et journaliers;

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte la proposition d'offre de services professionnels d'Asisto Inc. au montant de 14 950.00\$ plus les taxes applicables;

QUE,

La dépense soit affectée au compte # 03-61030-000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5.7. 2018-02-039
Autorisation pour affichage appel d'offres – Travaux rue Pilon – Phase 2**

ATTENDU QUE nous avons reçu les plans et devis modifiés de la deuxième phase des travaux qui doivent être effectués à l'égout pluvial de la rue Pilon pour compléter les travaux d'urgence qui ont été effectuée en novembre 2017;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'appel d'offres pour ces travaux d'égout pluvial, de chaussée et de pavage, madame Suzanne Prévost, directrice générale doit être autorisée à afficher l'avis sur SE@O ainsi que dans le journal Le Droit;

Il est proposé par madame Sylvie Potvin et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise la directrice générale, madame Suzanne Prévost, à publier l'avis d'appel d'offres sur SEAO ainsi que dans le journal Le Droit pour la deuxième phase modifiée des travaux de la rue Pilon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.8. 2018-02-040

Assurance courte durée – écart de taux

ATTENDU QUE les employés de la municipalité ainsi que l'employeur (conseil) ont opté pour une modification au régime d'assurance collective concernant l'assurance invalidité de courte durée;

ATTENDU QUE les absences de courte durée pour cause de maladie seront dorénavant payables par l'assurance-emploi (chômage);

ATTENDU QUE cette décision entraîne une économie considérable pour l'employeur autant que pour les employés;

ATTENDU QU' en cas d'absence maladie de courte durée, il y a un écart entre les prestations de chômage qui seront payées et le taux de 75% du salaire brut auparavant payé par l'assurance collective;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville accepte que la municipalité assume l'écart de taux expliqué ci-haut pour les employés nécessitant un arrêt de maladie de courte durée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE

C-001 Demande d'appui - Coopérative de Solidarité Cafétéria L.J.P.

2018-02-041

Appui à la Coopérative de Solidarité Cafétéria L.J.P.

ATTENDU l'importance de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau comme institution d'enseignement secondaire régionale;

ATTENDU l'importance accordée à notre population à la saine alimentation;

ATTENDU le respect de la *Politique cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* mis de l'avant dans le menu offert par la cafétéria de L.J.P.;

ATTENDU la présence de trois commerces de restauration rapide en face de L.J.P.;

ATTENDU la fermeture imminente de la Coopérative de Solidarité cafétéria L.J.P. pour faute de rentabilité à la fin de juin 2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Yves Laurendeau
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville appui les démarches de la Coopérative de solidarité cafétéria L.J.P. auprès du MESS afin que celle-ci soit incluse dans les critères d'octroi de subvention du programme *Pour un Virage Santé à l'École*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-002 Demande de stationnement et utilisation salle de bain - Club Vélo Plaisir

2018-02-042

Demande de stationnement et utilisation salles de bain - Club Vélo Plaisir

ATTENDU QUE l'évènement « L'Estivale » du Club Vélo Plaisirs sera de passage sur notre territoire les 21 et 22 juillet 2018;

ATTENDU QUE lors du passage des cyclistes sur notre territoire, ceux-ci auront besoin d'un endroit pour stationner leurs voitures pendant une nuit et d'un accès à des salles de bain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Maxime Proulx Cadieux
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'accès aux salles de bain les 21 et 22 juillet 2018 à l'organisation ainsi que le stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-003 Demande de tarif réduit location de salle – École Adrien-Guillaume – Classes Blanches

2018-02-043

Demande de tarif réduit location de salle – École Adrien-Guillaume – Classes Blanches

ATTENDU QUE les élèves de l'école Adrien-Guillaume organisent trois journées blanches, lesquelles consistent à accueillir à Chénéville des élèves de d'autres écoles pour leur permettre de vivre des activités de plein air;

ATTENDU QUE l'école demande un tarif réduit pour la location de la salle Danny-Legault pour y accueillir ces élèves;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Sylvie Potvin
et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise un tarif réduit à 100.00\$ par jour pour la location de la salle Danny-Legault dans le cadre des journées blanches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. VARIA

**A) EMBAUCHE D'UNE AIDE AU DÉPARTEMENT
LOISIRS/CULTURE – REMPLACEMENT CONGÉ MALADIE**

2018-02-044

Embauche d'une aide au département Loisirs/Culture – remplacement congé maladie

ATTENDU QUE la coordonnatrice des Loisirs est présentement en congé de maladie;

ATTENDU QU' il est nécessaire d'avoir une personne affectée au département Loisirs et Culture afin d'effectuer certains suivis de dossiers d'ici le retour de la coordonnatrice;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens et résolu

QUE,

Le conseil de la municipalité de Chénéville autorise l'embauche de monsieur Marc-André Huot pour une période indéterminée à titre d'aide au département loisir et culture, selon les besoins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. ACCEPTATION DES COMPTES ET VIREMENTS DE CRÉDITS

2018-02-045

ADOPTION DES COMPTES ET VIREMENTS CRÉDITS

Il est proposé par madame Sylvie Potvin

QUE,

Le conseil adopte les chèques numéro # 10152 à # 10194 nécessaires au paiement des comptes présentés à la « LISTE DES DÉBOURSÉS » pour la période du 21/12/2017 au 31/01/2018 et dont le total se chiffre à **152 124.66 \$** ainsi que la liste des prélèvements à la même date et dont le montant se chiffre à **35 472.83 \$**;

L'émission des chèques et les prélèvements représentent un montant total de **187 597.49\$**, somme qui est et sera acquittée pour et au nom de la Municipalité de Chénéville.

Je soussigné, sec. trés. certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-hauts énumérées ont été autorisées.

Suzanne Prévost, Directrice générale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. ACCEPTATION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

2018-02-046

ADOPTION DU RAPPORT DES SALAIRES NETS

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens

QUE,

Le conseil adopte le rapport des salaires nets du 20 décembre 2017 au 31 janvier 2018 au montant total de **27 041.98 \$.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AU PUBLIC

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

2018-02-047

Levée de la séance

Il est proposé par madame Nicole Proulx Viens
et résolu

QUE,

La présente séance soit et est levée à 19h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Tremblay, Maire

Suzanne Prévost, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je soussigné, Gilles Tremblay, maire de la municipalité de Chénéville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.